



**HAL**  
open science

# En complément et en marge du FEW : quelques nouvelles données lexicales extraites des Pèlerinages de Guillaume de Digulleville

Béatrice Stumpf

► **To cite this version:**

Béatrice Stumpf. En complément et en marge du FEW : quelques nouvelles données lexicales extraites des Pèlerinages de Guillaume de Digulleville. Bibliothèque de Linguistique Romane. Dialectologie et étymologie galloromanes. Mélanges en l'honneur de l'éméritat de Jean-Paul Chauveau., 2014, 12, pp.115-229. hal-01066665

**HAL Id: hal-01066665**

**<https://hal.science/hal-01066665>**

Submitted on 23 Sep 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Yan Greub, André Thibault (ed.)

---

Dialectologie et étymologie galloromanes

Mélanges en l'honneur de l'éméritat  
de Jean-Paul Chauveau

Ouvrage publié avec l'appui de l'ATILF - CNRS et Université de Lorraine, du Conseil Scientifique de l'Université Paris Sorbonne (Paris IV), de l'École Doctorale n° V (ED 0433) « Concepts et langages » et de l'Équipe d'accueil (EA 4080) « Linguistique et lexicographie latines et romanes ».

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective », et d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants-droit ou ayants-cause, est illicite » (alinéa 1<sup>er</sup> de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal.

ISBN 979-10-91460-11-8

EAN 9791091460118

© Éditions de linguistique et de philologie, Strasbourg 2014.

# Table des matières

Tabula gratulatoria .....	IX
Avant-propos .....	XI
Claudia Maas-Chauveau : Liste des publications de Jean-Paul Chauveau	XV
<i>Philologie, lexicologie et lexicographie historiques du français</i>	
Julia Alletsgruber : Pour une révision de la lexicographie historique : les cas de <i>grange</i> et de <i>pasture</i> .....	3
Frédéric Duval : <i>Academique</i> ou <i>academien</i> ? Nommer les écoles philosophiques de l'Antiquité en français médiéval .....	15
Gerold Hilty : <i>O Dieu ! que ne faisiez-vous un miracle !</i> La prière d'un cardinal et le 'style indirect libre' .....	33
Robert Martin : Quel apport du DMF au FEW ? .....	41
Takeshi Matsumura : Remarques lexicographiques sur une traduction de <i>la Consolation de Philosophie</i> de Boèce : version bourguignone de la 1 <sup>re</sup> moitié du 13 <sup>e</sup> siècle .....	47
Frankwalt Möhren : Le mulon d'Aristote .....	69
Pierre Rézeau : Notes sur la langue des <i>Mémoires autographes de Madame de Sapinaud sur la Guerre de Vendée</i> (1798) .....	79
Nadine Steinfeld : Un échantillonnage de mots fantômes débusqués dans les matériaux d'origine inconnue ou incertaine du FEW .....	97
Béatrice Stumpf : En complément et en marge du FEW : quelques nouvelles données lexicales extraites des <i>Pèlerinages</i> de Guillaumed de Digulleville .....	115
<i>Dialectologie, lexicographie et phonétique historique romanes et galloromanes</i>	
Marie-Guy Boutier, Paul Bruyère : Une cloche sonnante la retraite nommée <i>Côparèye</i> . Petit essai de campanonymie et de sémiologie campanaire	133
Patrice Brasseur : Le son [fi] dans les parlers normands .....	151
Jean-Pierre Chambon : À propos de <i>la Londjègne/La Longine</i> (Haute- Saône) : la série toponymique issue d'afr. mfr. <i>*longei(n)gne</i> "terrain long et étroit" et de ses cognats (francoprovençal, occitan, italien septentrional, catalan) .....	175
	VII

TABLE DES MATIÈRES

Yves Charles Morin : Les reflets du <i>r</i> final de mot dans la chronique de Guillaume Le Doyen, notaire Roïal au Comté de Laval (1480-1537)	191
Max Pfister : L'article <i>cepa</i> 'cipolla' dans le LEI et le problème de l'it. <i>cibreo</i> .....	217
Gilles Roques : La genèse de la "loi de Bartsch" .....	223
Wolfgang Schweickard : Aggiunte ottomane al <i>Französisches Etymologisches Wörterbuch</i> (vol. XIX: Orientalia) .....	241
David Trotter : Tout feu tout flamme : le FEW et l'anglais <i>few</i> .....	245
 <i>Français régionaux et créoles français</i>	
Annegret Bollée : Croisements, convergences et étymologies populaires	261
Andres Kristol : Une francophonie polycentrique : lexicographie différentielle et légitimité des français régionaux .....	275
France Lagueunière : Configurations aréologiques des diatopismes du français en Bourgogne d'après le DRF. Pour un nouvel examen de la validité des données lexicales .....	291
Christel Nissille : « Français provincial » et « français régional » : des traditions en filigrane dans le <i>Glossaire des patois de la Suisse romande</i>	307
Claude Poirier : Le lexique du français du Québec : apports méconnus des parlers provinciaux de France .....	331
André Thibault : <i>Miquelon</i> 'grand large, haute mer' : un emploi martiniquais méconnu .....	355
Inka Wissner : Pour un nouvel éclairage sur le statut des diatopismes : mise en regard des emplois de deux romanciers de l'Ouest de la France .....	373
Index verborum .....	397
Index rerum .....	409
Index des textes et manuscrits .....	411
Index nominum .....	413

## En complément et en marge du FEW : quelques nouvelles données lexicales extraites des *Pèlerinages* de Guillaume de Digulleville

*Fevre sanz fer et sans acier  
Ne puet coignee bien forgier.*

(Guillaume de Digulleville, *Pèlerinage de Vie Humaine*, St., 8579-8580)

Jean-Paul Chauveau, ses nombreux travaux en témoignent, est l'un des plus éminents étymologistes des langues romanes et assurément aussi l'un des linguistes qui auront le plus apporté, au cours de ces dernières décennies, à l'histoire du lexique français dans son ensemble, notamment grâce à ses nombreux articles, aussi fouillés que novateurs, publiés dans le *Französisches Etymologisches Wörterbuch* (FEW). Quiconque s'intéresse à l'analyse historique et étymologique sait parfaitement que, depuis la parution du premier fascicule en 1922 et avec ses 162 fascicules disponibles, le FEW est par excellence l'ouvrage de référence. C'est pourquoi, dans le cadre de ce volume en hommage à un homme qui a été et reste durant son éméritat le serviteur du FEW, je souhaite accorder dans cet article une place toute particulière au FEW dont il a su diriger la publication de main de maître de 1993 à 2011. Je voudrais profiter de l'occasion qui m'est donnée pour exprimer toute ma gratitude envers celui qui, avec toutes les qualités qu'on lui connaît, m'a prodigué de précieux conseils lors de la conduite de mes travaux de thèse, dont il a eu la direction, et lui dédier ces quelques pages en guise de remerciement.

Cette contribution qui vise à compléter ponctuellement le FEW, ou à l'améliorer parfois, repose exclusivement sur la base de données en marge du *Pèlerinage de l'âme*, c'est-à-dire sur le second volet de la trilogie des *Pèlerinages* de Guillaume de Digulleville (PeIAmeS), une œuvre qui pour le lecteur de notre temps apparaît comme opaque et difficile à cerner, tant tout semble se liquer pour le déconcerter.

Dans la première partie de l'article, je m'arrêterai sur quelques particularismes lexicaux qui enrichissent le FEW ou le complètent.

Dans la seconde partie, j'étudierai plus longuement le substantif *hudel*, un cas de double étymologie dans le FEW.

## 1. Introduction

Le FEW, est-il besoin de le rappeler, est une source inépuisable et indispensable pour la connaissance de l'histoire des mots galloromans et de leurs significations. En réunissant les données lexicales depuis *les Serments de Strasbourg* jusqu'à aujourd'hui contenues dans les dictionnaires français et patois, le FEW, même s'il repose essentiellement sur la compilation de sources de seconde main, est évidemment, comme pour toute autre approche linguistique historique, l'outil par excellence pour mener à bien l'étude du lexique de l'œuvre digullewillienne. Et l'on constatera que l'importance du FEW, notamment pour éclaircir toute étude lexicale historique, est telle que le linguiste se trouve souvent bien embarrassé en cas d'absence de données dans celui-ci.

On peut évoquer en particulier l'aide précieuse procurée par ce dictionnaire lorsqu'il s'agit d'étayer des arguments linguistiques (phonétiques, sémantiques, géolinguistiques) ou chronologiques ou lorsqu'il s'agit de préciser la vitalité des mots, les usages lexicaux du point de vue de la variation linguistique, qu'elle soit diachronique, diastratique ou diatopique. Comme la trilogie de Guillaume de Digulleville présente un vocabulaire très riche et qu'elle est truffée de variantes linguistiques qui nous éloignent de la langue générale de l'époque, c'est, en effet, en premier lieu grâce au FEW qu'il m'a été possible de discerner le caractère variationnel d'un certain nombre de mots. On se limitera, en choisissant quelques mots seulement parmi une multitude, à ne citer que deux types de variation, ceux qui sont les plus représentatifs de l'œuvre : (1) la variation diachronique relative aux archaïsmes<sup>1</sup> : *bersaire* "cible" (PelJChrS<sup>2</sup>10067) ; *souspuyer* "soutenir en donnant un appui" (PelJChrS S 485) ou, au contraire, aux néologismes : *alterable* (PelAmeS 10761) ; *carence* (PelAmeS 3772, 6863) ; *liberation* (PelJChrS 10761) ; (2) les localisations diatopiques, ici deux touches régionales normandes : *clut* "morceau de tissu, de cuir qui sert à rapiécer un vêtement, une chaussure, morceau d'étoffe" (PelVieSt 7852 [FEW 16, 336a, CLŪT]<sup>3</sup>) et *lavanderie* "dépendance d'habitation particulière aménagée pour les opérations de lavage du linge" (PelAmeS 1881 [FEW 5, 216b, LAVARE]).

C'est afin d'enrichir ce monument linguistique incontournable que je m'arrêterai aujourd'hui sur quelques unités lexicales dans la perspective de verser au FEW quelques particularismes lexicaux qui y sont peu représentés ou qui y manquent. Il s'agira d'apporter, du moins je l'espère, à partir de données,

<sup>1</sup> Seuls les mots cités, aujourd'hui disparus, sont accompagnés de leur sens.

<sup>2</sup> Excepté les citations des livres de la Bible qui sont référencées conformément aux recommandations de l'École nationale des chartes, les sigles de références cités trouvent leur extension sous forme de notices bibliographiques sur le site du DEAF (DEAFBibIEI).

<sup>3</sup> Cf. Stumpf 2006.

toutes tirées de manuscrits édités par Stürzinger<sup>4</sup> à la suite du *Pelerinage de l'âme*, de nouveaux matériaux à l'étude du lexique typiquement moyen français.

## 2. Notes sur quelques particularismes lexicaux

Sur les quatre appendices de l'édition Stürzinger du *Pelerinage de l'âme*, il en est deux qui, à travers deux manuscrits différents, nous fournissent des faits de langue nouveaux susceptibles d'être intégrés au FEW. Je me bornerai à relever dans ce qui suit, parmi une centaine d'unités lexicales, sens ou locutions véritablement dignes d'intérêt, six lexies qui m'ont semblé particulièrement intéressantes soit parce qu'elles manquent au FEW, comme *entrejangler*, *impurable*, *inardable* et *israhelilien*, soit parce qu'elles l'améliorent ou le corrigent, comme *cyromancie* et *lité*.

La première de ces lexies se lit dans l'*Appendix III* du PelAmeS (p. 392, vers 398), dans un passage où le Pèlerin, dans son songe, annonce le début du débat qui oppose le corps et l'âme après sa mort :

Puis ainsi com en terre entrant  
Le corps de moi trouvai puant,  
Et l'un a l'autre parlasmes  
Et asses entreganglames (enraisnames λ)  
Jusqu'a tant qu'avant me mena  
Mon ange...

Ce passage, qui correspond aux vers 4048 à 4062 du PelAmeS, est extrait du manuscrit α (BNF, fr. 12466 [déb. XV<sup>e</sup> s.<sup>5</sup>, fol. 219d]), dont le texte bien que copié tardivement est vraisemblablement, si l'on en croit les propos de Stürzinger<sup>6</sup>, attribuable au compositeur des *Pèlerinages*, le moine cistercien de Chaalis. La lexie qui retient notre attention ici est le verbe *entrejangler* relié, à l'aide de la conjonction de coordination *et*, au verbe *parler* (*l'un a l'autre*) du vers précédent qu'il vient compléter. Il est à noter que *entrejangler* est remplacé par *enraisnier* dans le manuscrit λ (Ars. 3170 [c. 1380], fol. 147d).

Ce préfixé de *jangler* est absent de l'ensemble des ressources auxquelles j'ai eu accès<sup>7</sup> et doit, par conséquent, être considéré comme un hapax. Il n'y a

<sup>4</sup> Le premier appendice (*Appendix I*) fait état d'extraits provenant de 25 manuscrits au total, parmi lesquels il faut mentionner surtout *L* (Lyon BM. 768 [XIV<sup>e</sup> s.]) et *P'* (Saint Pétersbourg BN, fr.F. V. XIV 4 [milieu du XV<sup>e</sup> s.]). L'*Appendix III* comporte des extraits du manuscrit α (BNF, fr.12466 [début du XV<sup>e</sup> s.]), accompagnés de variantes des manuscrits λ (Ars. 3170 [ca 1380]) et *k* (BNF, fr.1139 [XV<sup>e</sup> s.]).

<sup>5</sup> Datation donnée dans PelAmeD, 14.

<sup>6</sup> PelAmeS, 387 : « evidently made by the author himself ».

<sup>7</sup> C'est-à-dire, pour les diverses ressources lexicographiques : DEAF, DMF, Gdf/GdfC, GdfEI, TL, FEW, ANDEL, DC [aussi <<http://ducange.enc.sorbonne.fr/>>], DG, Hu, Littré, Lac, TLF ainsi que l'ensemble des ressources textuelles disponibles du DMF consultables à l'adresse suivante : <<http://www.atilf.fr/dmf>>.

pas lieu de douter de cet hapax qui, à l'image d'*entredeviser* ou d'*entreparler* qui ont tous deux le sens de "s'entretenir, discuter" ou encore d'*entredire* "dire qqch l'un à l'autre", est tout à fait plausible. Et, du point de vue sémantique, le sens de "parler l'un à l'autre de choses et d'autres, bavarder" se déduit sans peine sur la base du simple *jangler* "parler de choses et d'autres sans objectif précis, bavarder" (cf. DEAF J, 114). Cette attestation mérite incontestablement de figurer, au même titre que les autres composés en *entre-* sous l'article \*JANGALÔN du FEW 16, 280b-281b et bien sûr également à l'article *jangler* du DEAF. Cependant, même si Stürzinger considère que le texte est incontestablement imputable à l'auteur, la prudence exige, en l'absence de témoins qui viennent appuyer cette leçon, que l'on date cette lexie de la date du manuscrit et non de la date d'écriture du texte, c'est-à-dire du déb. XV<sup>e</sup> s.

Signalons au passage, en ce qui concerne la variante *enraisnames*, que seul le participe passé employé comme adjectif est attesté et uniquement pour la période de l'ancien français. Comme forme verbale, on ne connaît que "enraisonner" "adresser la parole à qqn" attesté par Gdf dans deux textes, l'un du début du XIV<sup>e</sup> s. (*Hist. de Foulques Fitz Warin*), l'autre du XV<sup>e</sup> s. (*Vie Ste Febronne*). Cette variante, manquante à l'article RATIO du FEW (10, 108a), gagnerait également à être intégrée aux données déjà existantes.

Deux autres lexies du même *Pèlerinage* (PelAmeS, *Appendix I*, p. 369) ont ensuite retenu mon attention : les adjectifs *imputrible* et *inardable* attestés dans un ajout propre au manuscrit L (Lyon BM. 768 [XIV<sup>e</sup> s.], fol. 145b) qui intercale 562 vers entre les vers 6310 et 6311. Dans le passage qui suit, il est question de la construction du Temple de Jérusalem par le roi bâtisseur Salomon (I *Reg* V, 19) :

Le roy Salmon, ce me semble,  
Fist de Jherusalem le temple,  
Tout le fist de pierre marbre<sup>8</sup>.  
De bois imputrible inardable,  
Onc ne fut fait tel edifice  
Par main de mortel artifice.

Le bois dont il est question ici est le bois de cèdre, *cedros de Libano* dans le texte de la *Vulgate* (III *Reg*. V, 6) ; les épithètes postposées *imputrible* et *inardable* qui s'y ajoutent et qui retiennent plus particulièrement mon attention ne correspondent à aucun équivalent dans le texte latin correspondant : nulle

<sup>8</sup> *Pierre marbre* est soit un emploi rare soit une leçon fautive mise à la place de l'usuel *pierre de marbre*. *Pierre marbre* est cependant aussi attesté en 1418 ou peu après dans NompJerN, 64 que Gdf 5, 161c a déjà relevé, d'après l'édition La Grange (d'où la date de 1418 du FEW), à côté de l'emploi courant *pierre de marbre* attesté en 1364 et 1395 dans le DMF, s.v. *marbre* et de 1427 à 1648 ds Gdf /GdfC (Gdf s.v. *chater*, *entableure*, *ligneacion*, *morirfault* et *solerce* ; GdfC, s.v. *benitier*, *recimenter*) et jusque G. Sand (1858) dans Frantext.

part, y compris dans les instructions détaillées du *Livre des rois* destinées à la construction du Temple que David remet à son fils Salomon, n'apparaît le moindre adjectif relatif aux propriétés d'imputrescibilité ou d'inflammabilité de ce bois. Il semblerait que ces deux adjectifs qualifient un attribut inhérent et permanent du bois de cèdre, fondé sur sa nature résistante et probablement imputable à l'auteur même de ce passage en français.

La lexie *imputrable* est manifestement un latinisme, extrêmement rare dans la littérature française. En effet, je n'ai trouvé aucune autre attestation du mot hormis les seules attestations connues du Gdf. Les textes qui donnent ces attestations sont bien circonscrits dans le temps puisqu'ils se concentrent autour du XV<sup>e</sup> s. (*Vie Ste Febronne, Ancienneté des Juifs, Histoire de l'Ancien Testament*) et l'adjectif, qui s'applique partout à du bois, à un objet en bois, signifie clairement "imputrescible", sens qu'a déjà le latin chrétien *imputrebilis* (cf. Blaise). Comme le latin chrétien a sa part de responsabilité dans la construction du lexique français, on pourrait s'attendre à trouver le français *imputrable* dans les glossaires médiévaux bilingues latin-français. Mais, si l'entrée *imputrebilis* est bien présente dans le dictionnaire de LeVerM, il est à noter qu'elle n'est pas traduite par son équivalent français mais par « non pourrissable, qui ne peut pourrir », ce qui semble prouver qu'en 1440 le mot n'est pas encore entré dans l'usage, un usage d'ailleurs très éphémère.

Le même constat peut être fait pour l'espagnol comme en témoigne l'article *puadir* du *Nuevo tesoro lexicográfico del español* (S. XIV-1726) de Nieto Jiménez, Lidio Alvar Ezquerro, publié en 2007, où l'on peut voir qu'en 1492 et 1499 *imputrebilis* est rendu par « cosa que no se pudre ». Toutefois, lorsqu'on se tourne vers d'autres langues, on constate que du côté italien *imputrabile* est attesté dans un texte de Cavalca d'avant 1332 et dans la traduction d'une lettre de Grégoire IX du XIV<sup>e</sup> s. (cf. Battaglia); en anglais, *imputrable* est attesté dans la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> s. (cf. MED).

L'attestation du manuscrit *L* du *Pelerinage de l'âme* est par conséquent la première d'une petite série d'attestations propre à un usage exclusivement médiéval. Elle devrait trouver sa place dans le FEW 9, 642b, PŪTRĒSCĒRE qui donne uniquement, sans mentionner de date : « Mfr. *imputrable* adj. "imputrescible" (selten) ».

*Inardable* est l'autre lexie qui a retenu mon attention dans ce passage. Son caractère original est absolument incontestable ; en effet, ce préfixé de formation française manque dans les principaux ouvrages de lexicographie et dans la base textuelle du DMF. L'adjectif *ardable* lui-même, à partir duquel il est clairement formé, est rare. Il n'est attesté au sens de "combustible" que dans deux textes ; l'un a été composé au XIII<sup>e</sup> s. (HuntTeach dans ANDEI) et l'autre date de c.1420-1440 (LeVerM dans DMF : *Cremabilis* (...): ardables), le premier est anglo-normand et le second picard. Le préfixe négatif donne à *inardable* le sens contraire de "incombustible, qui ne brûle pas". La rareté du mot ne

permet pas de tirer de conclusion sur le plan diatopique, quoique le manuscrit *L* présente quelques picardismes (*reptant* variante de *rampant* aux vers 7918 et 7932 du PelAmeS ; *taconnee* variante essentiellement picarde et subsidiairement anglo-normande de *clustree* au vers 9744 du PelVieS). Cette attestation et celles du simple *ardable* trouveraient toutes leur place dans le FEW 25, 144b, ARDÈRE.

Ce même manuscrit du *Pelerinage de l'âme* nous fournit en outre deux autres attestations intéressantes d'un mot rare : *israhelitiien* qui peut se lire respectivement aux vers 14 et 60 (*Appendix I*, pp. 368-369) :

Moyses fut en icel temps  
 Qui fist des Israhelitiens  
 Passer la mer a pie sec  
 (...)  
 Et Josue fut mestre apres Moïse  
 Qui passa le fleuve Jourdain  
 Par la grace Dieu aplain,  
 Quar l'eive retourna arriere  
 En contremont la riviere  
 Et les Juifs israhelitiens  
 Passerent o pie sec leurs biens  
 Et pristrent la pocsion  
 De terre de promission.

Dans le premier passage où Moïse fend les eaux et les Israélites passent à pied sec (*Ex.* XIV, 16), le substantif *Israhelitiens* traduit le latin « *filii Israel* » et désigne “ceux qui habitent en terre d’Israël”. Dans le second passage, il est fait référence à la traversée du Jourdain (*Jos.* III, 14-17) lorsqu’il est écrit : « *populus autem incedebat contra Jericho* » où le terme *populus* est repris ici par *Juifs israhelitiens*. L’adjectif qualifie les Juifs qui habitent en terre d’Israël. Hormis ces deux attestations auxquelles on peut ajouter celle du substantif attesté dans la seconde version du *Pelerinage de Vie humaine* qui est une version du texte primitif composé entre 1330 et 1331<sup>9</sup> retravaillée par l’auteur en 1355<sup>10</sup>, la littérature ne nous livre que deux attestations supplémentaires provenant de dictionnaires bilingues latin-français postérieurs : AalmaR c.1380 et Le VerM ; on peut y lire respectivement : *Israelitian* et *Israelitien*, mais en raison de la nature même des textes, il n’est pas possible de savoir s’il s’agit d’adjectifs ou de substantifs. À ces attestations s’en ajoutent deux autres qui présentent la

<sup>9</sup> Cf. Guillaume de Digulleville, *Le Pelerinage de Vie humaine*, éd. J. J. Stürzinger, London, Roxburghe Club, 1893 et Stumpf, Béatrice, 2009. *Guillaume de Digulleville, Pelerinage de Vie Humaine, Manuscrit BNF, fr. 1818 (1a-119a)* [<http://www.atilf.fr/dmf/VieHumaine>].

<sup>10</sup> PelVie2, manuscrit BNF, fr 377 [c.1395], fol. 104r° contrôlé d’après le manuscrit BNF, fr. 12466 [XIV<sup>e</sup> s.] (cité d’après une copie provisoire de l’édition en cours de publication de Ph. Maupeu).

graphie *-cien*, à savoir, pour l'adjectif : *biers israeliciens* (BibleAgn [XIV<sup>e</sup> s.] dans ANDEL) et pour le substantif correspondant : *vray Israelicien* (SongeVergierS [1378] dans DMF), mais ne faudrait-il pas lire *-tien* en raison de l'alternance *t* et *c* récurrente dans les manuscrits médiévaux ? Même si en raison de la politique d'accueil extrêmement réservée du FEW en ce qui concerne les noms propres<sup>11</sup>, ces deux nouvelles attestations ne devraient pas entrer dans le FEW, il m'a semblé utile de les enregistrer pour compléter le DEAF, I 470 qui place un astérisque devant l'entrée *israhelicien* parce qu'il considère que cette forme n'est pas attestée.

Après cet échantillon de mots à ajouter au FEW, nous allons examiner trois autres mots qui visent à l'amélioration des données que ce dictionnaire met à notre disposition.

Le manuscrit  $\alpha$ , déjà évoqué au sujet de *entrejangler*, porte dans une partie consacrée à un résumé des deux premiers *Pèlerinages*<sup>12</sup>, le substantif *cyromancie* au vers 226 (*Appendix III*, p. 390) :

Puis je trouvai Sorcerie  
 Qui tenoit Cyromancie,  
 De quoi tenu fu parlement  
 Et ensemble conjointement  
 De Phisonomie et son vis  
 Quë en son pennier<sup>13</sup> avoit mis.

Dans ce passage, cité d'après le folio 219a du manuscrit, qui date du XV<sup>e</sup> s. et contrôlé par le manuscrit  $\lambda$  (fol. 146c) copié, bien avant, aux environs de 1380 et qui porte en fait la leçon *ciromancie*, le Pèlerin nous raconte comment il a réussi à échapper, en se jetant dans la mer, aux quatre maîtresses qui cherchent à l'instruire. *Cyromancie*, tout comme *Sorcerie* au vers précédent et *Phisonomie* trois vers plus loin, représente la personnification d'une pratique divinatoire. Abstraction faite de son emploi personifié, il faut donner à *cyromancie* le sens de "divination par les lignes de la main".

Sur ce mot, le FEW 2/1, 632b, CHEIR- indique : « Mfr. *cyromancie* "divination par l'inspection des lignes de la main" (ca.1330), *cheromensie* (1545), mfr. nfr. *chiromancie* (seit Est 1549) ». La date de 1330, qui pourrait correspondre à celle que retient parfois le FEW pour les trois *Pèlerinages*<sup>14</sup>, se rattache non

<sup>11</sup> Bien que E. Büchi en mentionne de nombreux exemples, v. BüchiStructFEW (p. 297, note 127).

<sup>12</sup> Cf. PelAmeD, 16.

<sup>13</sup> Le manuscrit porte en fait 6 jambages reliés par le haut.

<sup>14</sup> Le FEW ne donne pas toujours les mêmes datations pour les mots empruntés à Digulleville, citant généralement : ca.1350, mais parfois aussi : « 14. jh. » (cf. *acrocheteur*, FEW 16, 401a, \*KRÔK), ou « 1332, PelVieS » (cf. *avidité*, FEW 25, 1226b, AVIDITAS) ou encore, lorsque la citation est tirée du manuscrit Ars. 2323 : « ca.1340 » (cf. *assopail*, FEW 13/2, 345b, TSOPP- ; *amigault*, FEW 16, 586b, MÜSGAUDA). Pour plus de détails

pas à cette attestation qu'il n'avait pas à sa disposition mais à la traduction du *Miroir historial* de Jean de Vignay que cite GdfC 9, 82c d'après DG et qui est dépourvue de contexte. La source dont s'est servi DG est l'article *chiromancie* des dépouillements réalisés par A. Delboulle dans ses *Notes lexicologiques*<sup>15</sup> où l'on peut lire : « XIV<sup>e</sup> s. Devinement fait en la paume est appellé Cyromancie (Jehan de Vignay, *Mir. Historial*, I, 46, éd. 1531) ».

Sans vérification dans les manuscrits contemporains de l'œuvre, cette attestation ne peut en aucun cas être datée du XIV<sup>e</sup> s., et encore moins de « ca. 1330 » comme le fait le FEW dont la source est DG, car l'on ne peut appliquer la date présumée de la traduction du latin en français à l'imprimé de 1531, qui copie, avec « des variations graphiques importantes<sup>16</sup> » le texte de l'édition Vérard de 1495-1496 qui selon Fr. Möhren « remanie constamment le texte » et qui selon Walther von Wartburg, en 1950, dans son avant-propos au *Dictionnaire étymologique de la langue française*<sup>17</sup> « a renouvelé considérablement le vocabulaire d'un texte dont la tradition manuscrite était restée à peu près constante jusque vers 1480 ». Ce constat et les attestations postérieures fournies par le FEW, toutes du XVI<sup>e</sup> s., semblent plaider pour la date de 1531.

Cependant, comme me l'a aimablement signalé L. Brun qui prépare une édition critique intégrale de cette oeuvre et que je tiens à remercier, le passage en question se trouve déjà dans des manuscrits de l'époque de Jean de Vignay. Au livre II, ch. 46 (livre I, ch. 46 dans les éditions imprimées en latin, car on y a supprimé le premier livre) du manuscrit Leyde, UB, VGG 3A, folio 33va (daté de 1332) on peut lire : « Devinement si est fet en mout de manieres : il est fait es cors des mors et est apelé nigromancie ; ou il est fait en feu et est apelé pyromancie ; ou il est fait en air et est apelé aermantie ; ou il est fait en yaue et est apelé ydromancie ; ou il est fait en terre et est apelé geomancie ; où il est fait en la paume et est apelé ceromancie ». Et dans le manuscrit BNF, fr. 316, folio 41va (daté de 1333), le texte est à peu près identique, si ce n'est que « où il est fait en air et est apelé aermantie » est omis et qu'on trouve la graphie *cyromancie*.

Comme il ne semble pas y avoir de variantes notables sur ce mot dans les manuscrits et éditions, et que les deux grandes familles de manuscrits<sup>18</sup> représentées par le manuscrit de Leyde (famille  $\alpha$ ) et le manuscrit de Paris (famille  $\beta$ ) se rejoignent à quelques variantes près, le mot semble pouvoir être

---

sur le sujet, voir <http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/50/20/81/PDF/TheseBS.pdf> (p. 156).

<sup>15</sup> DelbMat.

<sup>16</sup> Voir aussi Möhren, Frankwalt, 1982, « La datation du vocabulaire des imprimés de textes anciens », *RLiR* 46, 3-28.

<sup>17</sup> Cf. BW<sup>2</sup>, XXIX-XXX.

<sup>18</sup> Brun, Laurent / Cavagna, Mattia, 2006, « Pour une édition du *Miroir historial* de Jean de Vignay », *Romania*, 124, 401.

attribué à l'auteur qui a dû commencer sa traduction au plus tard vers 1315-1320 et la terminer au plus tard en 1332-1333. Pour conclure, on peut dire que la graphie *ceromancie* peut être datée de 1332 et la graphie *cyromancie*, que l'on trouve aussi dans l'édition Vérard, de 1333.

On notera – et c'est particulièrement intéressant – que la partie qui comporte le mot qui nous occupe ici ne se trouvait pas dans le texte latin et qu'*a priori*, elle est le fait du traducteur.

Ainsi, même si l'attestation du *Pelerinage* ne peut être datée avec certitude, au mieux, d'après *a*, que du début de 1380, il n'est pas nécessaire d'attendre, comme l'indique le FEW, le XVI<sup>e</sup> s. pour que ce mot prenne toute sa vitalité. En effet plusieurs attestations supplémentaires viennent renforcer cette affirmation. D'abord, celle de la seconde version du *Pelerinage de Vie humaine*<sup>19</sup>, où l'on peut lire, dans un passage du manuscrit BNF, fr. 377 (fol. 89<sup>o</sup>, vers 14290) sensiblement voisin de celui qui est cité en début de paragraphe, ce même substantif *Ciromancie* (en tant que personnification) :

De quoy, dis je, sert celle main  
 Que en la teue tiens a plain ?  
 Mathesis, dist elle, pieça  
 En un destour la me bailla,  
 Avecques i. visage entier,  
 Qui encor est en mon pennier,  
 Qui est dit Phisonomie  
 U quel souvent estude.  
 Mais plus volentiers je entent  
 A ceste main et plus souvent :  
 Ciromancie est nommee,  
 A demonstrier disposee

Il semblerait qu'en l'absence de variante du manuscrit de contrôle, cette attestation soit à dater de 1355, date de composition du texte.

Puis, toujours au XIV<sup>e</sup> s., deux autres attestations du mot (SongeVergierS [1378], 366 dans DMF ; DeschQ [1370-1407], VII, 192), suivies de près d'une attestation de ca. 1400 sous la graphie *siromancie* (JacLegrArchB, 52) et d'une autre plus tardive, postérieure à 1460 (*Inv. secte vaud.* V.B. D, 1282). Toutes ces attestations viennent, sans conteste, largement combler les lacunes du FEW avant le XVI<sup>e</sup> s.

Un autre mot qui a suscité des interrogations, toujours dans le résumé des deux premiers *Pèlerinages* (*Appendix III*, p. 390, vers 260), c'est le participe passé *lité* qui détermine le substantif *nef* "navire" et qui est employé dans une description du Pèlerin interpellé par Grâce Dieu pour l'inciter à monter sur la nef de la religion :

<sup>19</sup> Voir note 11.

Et m'enhorta moi aprester  
 D'entrer en la nef pour passer,  
 Et me sembla que liée  
 N'estoit pas bien ne litee [freetee λ]

Le parallélisme entre ce passage extrait du manuscrit BNF, fr. 12466 (fol. 219a) et celui qui est tiré du PelVieSt 12443-12450 permet d'éclaircir le sens de *lité* :

En ce point une nef tresgrant  
 Et merveilleuse vi flotant  
 En la mer bien pres du rivage  
 Aprestee à faire passage,  
 Elle estoit de cerciaus liee  
 Tout entour et forment fretee ;  
 Mes aucuns des cerciaus laschiés  
 Estoient par faute d'osiers.

En effet, l'idée générale exprimée par ce participe, c'est que les liens qui symbolisent les commandements sont trop lâches, trop négligés. Mais aucun des sens retenus par le FEW 16, 470, *LÎSTA*, qui tournent autour de la notion d'"ornement un objet d'une bordure", ne semble convenir ici et la leçon *freetee* du manuscrit λ (fol. 146d) qui, nous l'avons vu, date de ca. 1380, nous oriente vers un emploi plus technique où le sens de "consolider" dominerait. Il pourrait s'agir, mais les attestations trop peu nombreuses ne permettent pas de tirer des conclusions sûres, d'un dérivé de *liste* "pièce de bois disposée aux bords d'un ouvrage pour le consolider" (*Trés. Reth. S.L.*, t.2, 1409-1410, 613 dans DMF). À cela j'ajouterais que le latin médiéval emploie, antérieurement, le substantif *\*lista* comme terme de marine, au sens de "bordage [ce qui sert à border un navire, revêtement épais, généralement exécuté en planches, qui recouvre les membrures d'un navire]" (1294-1295, 1296 et 1313 dans Jal2, s.v. *\*lista*) à côté du verbe *\*listare* attesté isolément en 1296 au sens de "ajuster le bordage" (cf. Jal2, s.v. *\*listare*) auquel le français a pu être emprunté. Comme terme de marine, cette attestation de *lité*, bien que rare en français, mériterait à mon avis de figurer dans le FEW, *loc. cit.* avec la date de début du XV<sup>e</sup> s., car le manuscrit de contrôle λ porte une leçon différente<sup>20</sup>.

Pour finir, on se penchera sur un cas un peu différent qui ne touche plus à l'aspect purement lexicographique mais à l'étymologie.

### 3. Quand l'étymologie pose problème : le cas de *hudel*

Le substantif *hudel*, attesté dans le résumé des deux premiers *Pèlerinages*<sup>21</sup> (PelAmeS, *Appendix III*, p. 390, v. 222) ne peut manquer de retenir la

<sup>20</sup> Cette lexie ne présente aucun lien avec le plus récent verbe *liter* "enduire" que le FEW 5, 238b, *LËCTUS* enregistre isolément en 1598, d'après un texte de médecine cité par Gdf.

<sup>21</sup> Voir note 13.

curiosité du linguiste et du lexicographe, comme on peut le voir à la lecture des vers 211 à 224 :

Puis trouvai si com nooie [“je nageais”]  
 Et avant tous jours aloie  
 Une moute sablonnace [“motte, butte sablonneuse”]  
 Ou je m’assis et pris place  
 (...)
   
 Et finalement m’en parti,  
 Quar .I. peril de mer le [lire : je] vi.  
 Apres en .I. islē entrai  
 Et la en .I. hudel trouvai  
 Ydolatrie et son maintien  
 Ou chose n’a qui vaille rien.

D’ailleurs Gdf, *s. v. hudel*, cite un passage analogue (cf. la succession des mots *aloie / alay ; finalement ; je vi / je vy ; isle / ysle ; entrai / entray ; hudel*), que je reproduis ici en élargissant le contexte, en indiquant la référence : « DEGUILLVILLE, *Trois Pelerinaiges*, f° 73<sup>c</sup>, impr. Instit.) » qui s’applique à une version remaniée de la trilogie. Cette version est datée de 1500 et attribuée, à tort selon E. Faral, à P. Virgin<sup>22</sup> :

Or me gard Dieu d’autre perilz  
 Et qu’en mer je ne soy perilz  
 Par tout voys perilleusement  
 Comme les undes et le vent  
 Et les flotz qui sont en la mer  
 Me veulent ça et la mener.  
 Assez alay, assez flotay  
 Et longuement me traveillay  
 Tant que finalement je vy  
 Une ysle dont je m’esjoy  
 Et fiz tant que j’en aprouchay  
 Dessus me mis et y entray  
 La endroit ung hudel avoit  
 Duquel grant fumee hors yssoit  
 Et avoit une vieille a l’uys  
 Moult laide ...

Dans cet extrait tiré d’un imprimé tardif, le pèlerin explique comment il a réussi à échapper, en se jetant dans la mer, aux quatre maîtresses qui cherchent à l’instruire.

Or la seconde version du *Pelerinage de Vie humaine*, partiellement transformée en 1355 par Guillaume lui-même, nous livre, avec très peu de variantes,

<sup>22</sup> *Le roman des trois pèlerinaiges [Texte imprimé]. Le premier pèlerinage est de l’homme durant qu’est en vie. Le second de l’âme séparée du corps. Le tiers est de Notre Seigneur Jésus... Fait et exposé par Frère Guillaume de Degueilleville, Paris, s. n., [1500], <<http://gallica.bnf.fr/>>.*

comme on peut le constater aux vers qui suivent (14004-14019) ce même passage que je cite d'après l'édition en cours de Ph. Maupeu<sup>23</sup> :

Or me gart Diex d'autres perilz  
 Et qu'en mer ne soie perilz !  
 Par tout vois perilleusement  
 Sicom les ondes et le vent,  
 Et les flos qui sont en la mer  
 Me veulent ça et la geter !  
 Assés alay, assés flotay,  
 Et longuement me travaillay,  
 Tant que finalement je vi  
 Une ysle dont bien m'esjoui,  
 Et fis tant que j'en aprouchay  
 Et sus me mis et y entray.  
 La endroit i. hudel avoit  
 Du quel fumee hors issoit,  
 Et estoit une vielle a l'uis  
 Tres laide...

Le texte de cette édition est cité d'après le manuscrit de base BNF, fr. 377 (c. 1395) et collationné avec le manuscrit *α* (XV<sup>e</sup> s) qui est celui que cite Stürzinger dans son appendice. La convergence des données de la copie avec un manuscrit plus récent semble soutenir l'hypothèse énoncée par Stürzinger selon lequel le texte que porte le manuscrit *α* est attribuable à Guillaume de Digulleville<sup>24</sup>. Mais le texte remonte à la deuxième version du PelVie et non à la première, si bien qu'il convient de le dater de 1355. De ce fait, quoiqu'en dise le DEAF (H 692) qui, dans la mesure où il n'a pas eu connaissance des leçons des deux autres manuscrits, considère le passage « comme appartenant à P. Virgin, remaniement de 1500 », ce type lexical est forcément la leçon primitive.

Si le passage est assez clair dans son ensemble, *hudel*, que Gdf définit “chaumière”, pose problème. Par “chaumière” il faut, bien sûr, comprendre “maison simple ou pauvre”. En effet, le Pèlerin en perdition en mer, alors qu'il se réjouit de découvrir une île sur laquelle il vient d'apercevoir, au fur et à mesure qu'il s'en rapprochait, une hutte ou plutôt – s'agissant d'une construction pourvue d'une porte – une sorte de cabane dont se dégageait une importante fumée, emploie le mot *hudel* pour désigner cette cabane.

Voyons à présent ce que le FEW et le DEAF nous apprennent sur cette unité lexicale dont je n'ai pas trouvé d'autre attestation si ce n'est celle de 1464<sup>25</sup>

<sup>23</sup> Voir note 11.

<sup>24</sup> Voir *supra*.

<sup>25</sup> Cette attestation est classée dans les matériaux inconnus à quatre endroits différents du FEW 23 (1b /cabane/; 62 a /charge/, 68b /charrette/ et 76a /tombereau/ à côté des dérivés « *houdelee* f. “charge (de foin)” Cotgr 1611; *hudelée* (1584) » (23, 62a et 68b [ce dernier modifiant la présentation des données du premier]) repris par FEW 23,

dans Gdf qui provient de la Chancellerie de la Cour et de Paris qui n'a probablement rien à voir avec notre mot, s'agissant d'une "charrette, tombereau". Dans le fascicule des matériaux d'origine inconnue paru en 1967, le FEW (23, 1b /cabane/) porte : « Mfr. *hudel* m. "chaumière" (ca. 1350) » et les addenda au tome 16 parus deux ans plus tard enregistrent dans le FEW 15/2, 192a, HYDEL : « Anorm. *hudel* m. "chaumière" (ca. 1350, Digulleville) ». On remarquera que dans les deux rédactions c'est la date de ca. 1350 qui est retenue pour l'attestation de Digulleville dont la source est Gdf – c'est d'ailleurs généralement cette date qu'il retient pour cet auteur<sup>26</sup>. Il y a cependant, comme l'a déjà relevé Th. Städtler, un point de divergence entre les deux articles, celui de l'indication d'usage du mot : dans la rédaction la plus ancienne il est simplement référé à la période du moyen français en raison de la date attribuée au texte (mfr.) et, dans la seconde, il est donné comme mot régional ancien normand (anorm.). Mais cette localisation pour un mot attesté chez un seul auteur et dont les parlers modernes n'ont gardé aucune trace, convient-elle effectivement ici ?

Si le mot vient vraiment de l'ancien anglais HYDEL "cachette", par l'intermédiaire de la forme *hudel* attestée en moyen anglais (cf. MED, s.v. *hidel*(s)) et OED, s.v. *hidels*), il faut imaginer que le mot a migré en normand, comme dans le cas de *clut*<sup>27</sup>, à travers l'anglo-normand, même si, hormis les deux attestations de *hidell*, *hedell* du AND2, nous n'avons aucune attestation de ce mot dans des textes anglo-normands<sup>28</sup>. À ce premier problème d'absence de données anglo-normandes ou clairement normandes, s'ajoute celui de l'approximation sémantique. Certes, on peut se laisser séduire par l'identité formelle de nos attestations avec celles du moyen anglais (*hudels*, *hudle* dans MED) ; cependant, même si l'on écarte la difficulté apparente du passage sémantique du sens de "cachette", un sens abstrait, à celui de "cabane", un sens concret, difficulté posée à tort par le DEAF car le sens abstrait dans MED est en fait mis au second rang, un autre rattachement me semble tout à fait envisageable.

Je proposerais volontiers une nouvelle hypothèse selon laquelle *hudel* serait un diminutif du substantif féminin *heude* "abri ou habitation rudimentaire" issu du moyen néerlandais HOEDE "demeure" (cf. FEW 16, 217b), un substantif bien attesté de 1239 à 1311, principalement dans le Hainaut (Tournai) et la Flandre orientale (Douai) (cf. Gdf, TL, FEW et DEAF), isolément en Picardie (Saint-Quentin dans Gdf) qui est l'un des deux foyers auxquels Guillaume a puisé, avec la Normandie, sa principale source d'emprunts. Cette hypothèse, contrairement à la précédente, présente – et c'est notable – l'avantage majeur de

76a sous la forme suivante : « *hudelee* "contenance d'un *hudel*" (1584). – Mfr. *hondelee de foin* "charge de foin" Cotgr 1611 », où il faut lire *houdelee*.

<sup>26</sup> Voir note 15.

<sup>27</sup> Voir note 4.

<sup>28</sup> Vérification faite dans AND2 et dans le glossaire de LettrTanq.

parfaitement correspondre du point de vue sémantique. L'aspect formel, quant à lui, ne semble pas vraiment poser de problème : on peut aisément concevoir *hudel* comme une variante d'un diminutif \**heudel* au vu des variations de type *heurter / hurter*<sup>29</sup> (cependant conditionné au contact de *r* implusif, cf. Fouché-Phon 350c) ou encore *heureux / hureux* et *dejeuner / déjeuner* qui sont toutes déjà en usage (cf. DMF) à l'époque à laquelle a été composé le passage dans lequel apparaît *hudel* et qui sont d'ailleurs restées en vogue ultérieurement en normand (cf. H. Moisy 191b-192a, 361b-362a, 362ab)<sup>30</sup>.

Si l'on considère que *hudel* dérive du simple *heude* usité exclusivement au nord du domaine picard, et, d'une manière tout à fait isolée, en picard (Saint Quentin), mais jamais en normand, il n'est pas concevable de faire porter à *hudel* l'étiquette « normand » généralement retenue dans le FEW pour localiser l'œuvre digullevillienne. En somme, rien ne permet de trancher entre ces deux solutions : soit *hudel* n'a aucun rapport avec *heude* et à ce moment-là le rattachement au normand reste possible, mais devra être conforté par d'autres attestations ; soit Digulleville – dont on sait qu'il s'était établi en tant que moine cistercien à l'abbaye de Chaalis, à proximité de Senlis, en Picardie méridionale, au moment où il a composé son roman – a emprunté, une fois encore, le mot au vivier linguistique de la Picardie ou de la Flandre, son second noyau linguistique d'importance moindre.

En fin de compte, on n'est sûr que d'une chose, à savoir que *hudel* signifie "habitation rudimentaire". Ainsi, en attendant d'avoir des éléments solides qui pourraient nous conduire vers une solution nette, je prône la prudence en ce qui concerne la localisation du mot.

#### 4. Conclusion

Les manuscrits qui ont été à l'origine de la diffusion de la trilogie du moine cistercien inaugurent une éclosion de vocabulaire nouveau parfois très éphémère parmi lequel un certain nombre de mots, qui n'ont su percer, ne figurent dans aucun dictionnaire écrit jusqu'à nos jours. Ceux que nous avons recueillis et vérifiés sur chacun des manuscrits cités peuvent se ranger dans trois catégories : les mots ou sens d'usage récent ou rare avant le milieu du XIV<sup>e</sup> s. (*Cyromancie, escalon, lité*) ; les hapax qui sont par définition éphémères mais dont l'interprétation est totalement assurée (*enraisnier, entregangler, inardable, hudel*) et les mots avec peu de témoignages attestés durant une courte période de la littérature française (*imputrable, israhelilien, mulon*). Pour être totalement fiables, toutes ces lexies et de nombreuses autres parmi la centaine relevée dans les appendices au *Pèlerinage de l'âme* devraient être vérifiées sur les

<sup>29</sup> Cette forme est attestée dans PelVieS 719, 10469 et dans PelJChrS 3831.

<sup>30</sup> Moisy, Henri, *Dictionnaire du patois normand*, Caen, Delesques, 1887 (réimpr. Genève, Slatkine 1969).

manuscrits avant d'être intégrées au FEW. Cette étude nous montre que si l'apport du FEW en matière lexicographique n'est pas à démontrer et en fait un outil indispensable, il est possible, malgré toutes ses qualités, de le perfectionner très ponctuellement.

Béatrice STUMPF

## 5. Références bibliographiques

N'ont pas été repris ici les sigles des ressources lexicographiques empruntés au DEAF, sinon ceux du DEAF et du FEW eux-mêmes

Brun, Laurent / Cavagna, Mattia, 2006. « Pour une édition du *Miroir historial* de Jean de Vignay », *R* 124, 378-428.

DEAF = *Dictionnaire Étymologique de l'Ancien Français*, fondé par K. Baldinger, Québec/Tübingen/Paris, Presses de l'Université Laval/Niemeyer/Klincksieck, 1974- (Lettres G, H, I, J et K).

DEAFBibl 2007 = *Dictionnaire étymologique de l'ancien français, Complément bibliographique 2007* rédigé par Frankwalt Möhren, Tübingen, Niemeyer.

DEAFBiblE = version électronique, tenue régulièrement à jour, de la version imprimée DEAFBibl 2007 <[www.deaf-page.de/](http://www.deaf-page.de/)>

FEW = Wartburg, Walther von., *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen sprachschatzes*, Bonn/Berlin/Basel, Klopp/Teubner/Zbinden [réimpr. de la 1<sup>re</sup> éd. : 1922-], 25 vol.

Frantext CTLF = Frantext (Corpus de Textes Linguistiques Fondamentaux) <[www.frantext.fr/ctlf](http://www.frantext.fr/ctlf)>

Möhren, Frankwalt, 1982. « La datation du vocabulaire des imprimés de textes anciens », *RLiR* 46, 3-28.

PelAmeS = *Guillaume de Deguileville, Le Pelerinage de l'ame*, Stürzinger, Johann-Jakob (ed.), London, Roxburghe Club, 1895.

PelJChrS = *Guillaume de Deguileville, Le Pelerinage Jhesucrist*, Stürzinger, Johann-Jakob (ed.), London, Roxburghe Club, 1897.

PelVieS = *Guillaume de Deguileville, Le Pelerinage de Vie humaine*, Stürzinger, Johann-Jakob (ed.), London, Roxburghe Club, 1893.

PelVieSt = *Guillaume de Digulleville, Pelerinage de Vie Humaine, Manuscrit BNF, fr. 1818 (1a-119a)*, Stumpf Béatrice (ed.), 2009, <[www.atilf.fr/dmf/VieHumaine/](http://www.atilf.fr/dmf/VieHumaine/)>.

Stumpf, Béatrice, 2006. « Le moyen français *clut* et ses dérivés dans le *Pèlerinage de vie humaine* de Guillaume de Digulleville, un régionalisme ? », *RLiR* 70, 181-208.

